

Communiqué de presse

Entzheim, le 4 février 2022

L'Aéroport de Strasbourg est signataire de la Déclaration de Toulouse

Les aéroports de toute l'Europe signent la "Déclaration de Toulouse" en nombre record, renforçant ainsi l'engagement du secteur aéroportuaire en faveur d'un avenir sans émissions polluantes.

Le sommet de l'aviation a réuni ces 3 et 4 février les 27 états membres, Adina Valean la Commissaire européenne aux Transports, et des représentants américains, canadiens, marocains et japonais dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne dans le but de décarboner l'aviation mondiale d'ici 2050.

L'Aéroport de Strasbourg signe ce jour cet <u>accord inédit</u> qui marque un nouveau chapitre dans le projet de l'Europe d'atteindre l'objectif "zéro émission nette en 2050", les aéroports de tout le continent sont apparus comme l'une des voix les plus fortes pour faire avancer l'initiative.

La Déclaration de Toulouse est le résultat du travail des gouvernements européens, de la Commission européenne, de l'industrie de l'aviation, des syndicats et d'autres parties prenantes qui s'alignent officiellement sur la décarbonisation de l'aviation.

Cette Déclaration ouvre la voie aux prochaines étapes concrètes, à la fois dans l'établissement d'un Pacte européen pour la décarbonisation de l'aviation, mais aussi au niveau mondial, alors que nous attendons de l'OACI qu'elle fixe un objectif global pour l'aviation internationale plus tard cette année.

Les aéroports sont depuis longtemps les premiers à relever le défi de la décarbonation de l'aviation. Avec près de 200 aéroports européens désormais certifiés dans le cadre du programme Airport Carbon Accreditation (lien vers le communiqué de l'ACA), et près de 400 aéroports dans le monde, le travail de l'ACI pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 continue de faire des progrès tangibles. Les aéroports européens ont pris conjointement cet engagement public en 2019, et ont depuis reconfirmé cet objectif avec un certain nombre d'aéroports publiant des feuilles de route les amenant à cet objectif d'ici 2030. Ils s'engagent également activement auprès de leurs partenaires commerciaux et des parties prenantes pour faire progresser la décarbonation de l'ensemble du transport aérien.

La lutte contre le changement climatique figure parmi les nouvelles thématiques de la nouvelle charte de l'environnement 2021-2025 de l'Aéroport de Strasbourg approuvée en novembre 2021. L'aéroport de Strasbourg pleinement engagé dans le programme *Airport Carbon Accreditation* a obtenu la certification niveau 1 en juillet 2021.

Olivier Jankovec, Directeur Général d'ACI EUROPE, a déclaré : « Chaque aéroport signant cette Déclaration fait une différence tangible pour l'avenir de notre industrie, de notre économie et de notre société. Ils continuent à faire preuve d'ambition, de vision et d'excellence dans leurs actions durables. J'admire et j'applaudis chacun d'entre eux ».



Renaud Paubelle, Président du Directoire de l'Aéroport de Strasbourg ajoute : « Signer cette Déclaration est l'occasion de prendre des résolutions ambitieuses, précises et quantifiables pour avancer vers une transport aérien neutre en carbone. En tant qu'acteur majeur du territoire, notre rôle est d'être exemplaire mais aussi de sensibiliser et de mobiliser nos partenaires autour des enjeux climatiques. C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux de signer aujourd'hui cette Déclaration. »

La liste complète des membres d'ACI EUROPE signataires de la Déclaration de Toulouse est disponible <u>ici</u>.

<u>Contact presse ACI Europe</u>: Virginia LEE: <u>virginia.lee@aci-europe.org</u>

Contact presse Aéroport de Strasbourg : Violaine SEGURA : v.segura@strasbourg.aeroport.fr

A propos de Aéroport de Strasbourg : Situé à 12 km de Strasbourg, Capitale de l'Europe, l'Aéroport de Strasbourg est une plate-forme aéroportuaire internationale qui accueille chaque année près d'1,3 million de passagers. L'Aéroport accueille 15 compagnies aériennes et propose plus de 50 destinations nationales et internationales. S'étendant sur plus de 30 000 m², l'Aéroport de Strasbourg est constitué d'un terminal réservé aux départs et arrivées des passagers commerciaux ainsi que d'un terminal dédié au fret et d'une aérogare pour l'aviation d'Affaires, cette dernière étant en plein essor. L'Aéroport dispose également d'un parc d'activités, Skyparc, doté d'une réserve foncière de 45 ha. La qualité de service est au cœur des préoccupations de l'Aéroport qui a créé en janvier 2017 sa société d'assistance aéroportuaire : Strasbourg Handling, qui compte 50 salariés. L'aérogare est dotée d'un restaurant, le Zinc, de deux bars, de deux boutiques Aelia Duty Free, d'une école de pilotage et d'un Casino Shop/Relay, ouvert 7/7 j.

Visiter le site internet : <u>www.strasbourg.aeroport.fr</u>

Suivre Aéroport de Strasbourg : <u>Facebook</u> / <u>Twitter</u> / <u>Instagram / Linkedin</u>